



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 27 août 2023

Report des épreuves de spécialité en juin : les personnels en grève avaient raison !

Le Ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a annoncé quelques heures après le Président de la République le report des épreuves de spécialité en juin.

En 2018, Jean-Michel Blanquer s'était mis à dos l'ensemble des personnels de lycée en imposant dans la précipitation une réforme du bac dictée par le calendrier de Parcours Sup. Les personnels avaient contesté les réformes Blanquer par la grève tout au long de l'année qui s'est achevée par un mouvement massif de rétention des notes du baccalauréat, ultime arme pour lutter contre une réforme aux effets catastrophiques. Près de 400 lycées ont été bloqués par les lycéen·nes en décembre 2018. Suite aux mobilisations, des syndicalistes de SUD éducation avaient même été victimes de poursuites disciplinaires. Ces dernier·es ont depuis été rétabli·es dans leurs droits par la justice administrative.

Après deux années de pandémie ayant conduit à un passage au contrôle continu, ces épreuves emblématiques de la réforme du bac Blanquer ont effectivement lieu en mai 2022 puis en mars 2023, confirmant les craintes des enseignant·es et des élèves exprimées depuis plus de trois ans à propos de cette réforme. Ce calendrier a conduit les enseignant·es à préparer à marche forcée un programme intenable en vue des épreuves de spécialité, puis à faire face à la démotivation compréhensible des élèves à compter du mois de mars en terminale. Après le retour des mathématiques dans le tronc commun et face à cet échec, le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, sous la tutelle du Président de la République, continue de détricoter les réformes Blanquer et il s'est enfin décidé à revenir à des épreuves de spécialité en juin.

Pour SUD éducation, il reste encore de nombreux sujets à traiter pour réparer le lycée abîmé par les réformes du baccalauréat.

SUD éducation a par exemple porté auprès du Ministre la nécessité de réduire le nombre de textes à l'épreuve anticipée de français.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



SUD éducation revendique :

- l'abrogation des réformes des lycées et du baccalauréat
- la fin du contrôle continu quel que soit sa forme, écrite ou orale, et quelle que soit la discipline
- la valeur nationale du diplôme du baccalauréat avec des épreuves terminales en fin d'année
- La suppression de l'épreuve de grand oral
- la reconnaissance réelle du baccalauréat comme « premier grade universitaire » ouvrant droit à l'inscription post-bac de toutes et tous les bachelier-e-s dans la filière leur choix
- La création de 30 000 places supplémentaires chaque année dans l'enseignement supérieur et le rattrapage pour les trois années qui viennent de s'écouler
- la création des postes nécessaires à ces créations et la dotation d'un budget supplémentaire dans les université pour rattraper le niveau de dotation des grandes écoles
- le retour des lycées dans la carte de l'éducation prioritaire.